



ADMINISTRATION GENERALE



Les documents à fournir:

- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport
- La carte vitale
- Deux photographies couleurs récentes (type passeport)
- Un justificatif de domicile (quittance EDF ou loyer...)
- Un justificatif des ressources (titres de retraite principale et complémentaire avec avis de versement.
- Le dernier avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu
- En cas de **curatelle** ou de **tutelle** : l'ordonnance du Juge des Tutelles désignant le tuteur ou le curateur
- Un justificatif d'assurance responsabilité civile valable pour la maison de retraite

Les documents à remplir:

- La demande d'admission / fiche de renseignement du futur résident (ADA)
- Le contrat de séjour (ACS)
- Le questionnaire médical (ADM)
- La grille de dépendance (AGGIR)
- Un engagement à régler le prix de journée, signé par le résident ou sa famille (AAP)

Les documents à signer:

- Le règlement intérieur des «Résidences de L'Hévéa » (VRI)
- La liste de l'inventaire intérieur a la résidence (VIR)
- La liste des prestations intérieures (VPI)

Les frais à payer à l'entrée:

- Le premier mois d'hébergement
- Le dépôt de garantie (équivalent à un mois d'hébergement déduit des arrhes).

